



FEDERATION
AUTONOME
SPP-PATS

285 avenue des Maurettes
06270 Villeneuve Loubet

Tel : 04 93 34 81 09
Fax: 04 93 29 79 98
secretariat@faspp-pats.org

Affiliée à la FA-FPT

Monsieur le Préfet Jacques Witkowski
Directeur de la DGSCGC

Villeneuve Loubet, le 21 septembre 2018

Objet : Note de cadrage du concours interne de lieutenant de 2^e classe
Envoyé par mail à dgscgc-sec-direction@interieur.gouv.fr

Monsieur Directeur,

Nous souhaitons revenir sur la note de cadrage du concours de lieutenant de 2^e classe et sur les modes de préparation au sein du CNFPT.

En effet, alors que les formateurs du CNFPT sont restés dans les plus grands « classiques » de méthodologie de la note administrative à savoir une construction en deux parties avec deux sous-parties équilibrées et s'enchaînant les unes avec les autres, la note de cadrage propose un genre nouveau.

La note précise :

« Le plan doit exposer de façon ordonnée les questions ou problèmes successifs posés par le dossier.

Il n'y a pas d'idée générale à trouver pour lier les parties. Celles-ci peuvent correspondre à des questions distinctes, et parfois indépendantes les unes des autres. Le plan peut donc comporter selon les dossiers et les commandes, deux, trois ou quatre parties de longueurs différentes, correspondant aux différents problèmes posés ».

Une note de cadrage qui ne répond à aucun critère élémentaire de la note administrative et qui n'a pas été prise en compte par les formateurs CNFPT à la préparation au concours.

Quelle sera donc la règle pour les correcteurs ? Appliquer une note de cadrage qui ne respecte pas la méthodologie de la note ou privilégier les copies qui présenteront les qualités d'une vraie note administrative ? Quel que soit le choix final, cette inadaptation entre note de cadrage et méthodologie du CNFPT vient brouiller une fois de plus la lecture de ce concours.

Dans l'attente, nous vous prions, Monsieur le Directeur, d'agréer l'expression de notre haute considération.

Le Président fédéral. André GORETTI